

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Provisaires

Définitives

Unité académique d'embauche : FAS - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Sigle et titre du cours : CIN 2125 La télévision transnationale

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

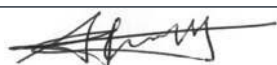
Scolarité de doctorat en cinéma et jeu vidéo, ou dans un domaine connexe, terminée.

Expérience de recherche, de travail ou publications pertinentes aux enjeux de la discipline des études télévisuelles et du cours, notamment des enjeux liés à la dimension transnationale de la production, de la diffusion et de la réception de la télévision, démontrant une réflexion continue et actuelle sur la matière enseignée, acquise au cours des cinq dernières années.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Étude des contextes de production et de réception des programmes télévisuels dans une perspective globale et transnationale. Coproduction, adaptation, distribution et circulation.



Signature du directeur

25 mars 2022

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

● [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)